Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 5

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour mai 1954

Le début d'avril n'a guère été favorable au développement de nos colonies. En effet, toute la première semaine a été très froide et pluvieuse (la neige est descendue jusque vers 600 m). Nos pauvres avettes ont dû se regrouper pour tenir au chaud un couvain déjà important et dans certaines ruches, que le propriétaire stimulait déjà dans la première quinzaine de mars, toutes une bordure au bas des rayons a été abandonnée, et les larves livrées à la mort par le froid. Vraiment notre climat ne permet pas de travailler nos abeilles comme on peut le faire dans certaines régions de France. Il faut être extrêmement prudent au printemps et ne pas vouloir devancer les temps. Stimuler en mars peut réussir, mais depuis bientôt 40 ans que nous soignons des ruches, nous pouvons compter sur les doigts les années où avril n'a pas eu de rebuses et des retours de froid préjudiciables à nos colonies. Dès le 12, le temps s'est réchauffé lentement malgré un léger vent du Nord. Nous avons remis les nourrisseurs en place le 13 et donné 1 lit. de sirop chaud à toutes les colonies. Le lendemain, tous les nourrisseurs étaient « propres » ce qui nous a confirmé les observations faites au cours de février et mars au trou de vol. Mais déjà à Vendredi-Saint il neigeait comme au cœur de l'hiver et une fois de plus se vérifiait le proverbe : « A Noël les moucherons, à Pâques les glaçons » ou encore « A Noël au balcon, à Pâques aux tisons ».

Mon cher débutant, si la mise en hivernage a été faite consciencieusement en automne, que les provisions emmagasinées sont de l'ordre de 15 à 18 kgs, il n'y a aucun souci à se faire pour la vie de nos colonies jusqu'à la mi-avril. Et pour peu que votre région soit riche en noisetiers, saules-marsaults et autres plantes à floraison précoce, le développement printanier se fera normalement sans votre intervention, et surtout sans à-coups. Peut-être quelques régions privilégiées des bords de nos lacs permettent-elles d'avancer de une ou deux semaines le commencement du travail dans les ruches, mais même là, la plus grande prudence sera de rigueur.

Dès la mi-avril, mon cher débutant, il faut alors s'occuper de ses colonies, ne jamais les laisser manquer de place, ajouter chaque semaine un rayon bâti ou, dès les cerisiers en fleurs une cire, et en donnant tous les deux soirs au moins quelques dl. de sirop pour maintenir et une ponte abondante et des provisions en suffisance. Il en est un peu de nos ruches comme de nos jardins ; rien ne sert de vouloir devancer les temps, labourer et semer quand la terre est froide ; labourons quand le sol est réchauffé et tout poussera rapide-

ment, aura tôt fait de rattraper ce qui a « botassé » pendant bien des jours et ne peut repartir franchement. Nos ruches aussi, par une ponte plus abondante de la reine, voient, quand le chaud est là, leurs populations enfler à vue d'œil et régulièrement.

C'est en mai que le rucher doit être au mieux de sa forme. La surveillance des ruches doit être constante et l'apiculteur doit avoir une idée exacte de la force et de ce que réclame chacune de ses colonies. Ce sera, dans la plupart de nos ruchers, le grand moment de la pose des hausses. Très souvent nous parviennent des demandes de renseignements au sujet de la date à laquelle il convient de poser les hausses. Mon cher débutant, sachez qu'il n'y a pas de date fixe pour cette opération. Il arrive de pouvoir en poser en avril déjà, tandis que pour certaines ruchées il faut attendre la fin de mai et même plus tard. Ce sont d'une part les conditions atmosphériques et, d'une autre, le développement de la colonie qui doivent nous fixer. Dans aucun rucher, même de moyenne importance, les colonies ne réclament les hausses toutes le même jour. Il y a toujours une différence sensible dans leur développement. L'apiculteur doit donc avoir l'œil et poser ses hausses au moment propice. Une hausse posée trop tard risque fort de ne pas empêcher l'essaimage : il peut déjà y avoir des alvéoles royaux amorcés et même operculés ; posées trop tôt, il y a risque de refroidissement du couvain et le mal serait grave car il peut engendrer des maladies dans les ruchées. La ruche suisse, qui permet une mise en place partielle de la hausse et son agrandissement progressif est plus pratique que la Dadant qui réclame la pose de la hausse complète ou alors tout un jeu compliqué de planchettes diminuant le volume de cette dernière. Il faut donc être prudent pour exécuter cette opération et ne la faire que par temps chaud assuré, au moment où les cires données à bâtir sont achevées et tous les rayons du bas occupés.

Mai est généralement le mois des essaims. Il y a quelque trente ans, l'apiculteur était fier de pouvoir annoncer un nombre important d'essaims. De nos jours, au contraire, tout est mis en œuvre pour les éviter, autant que faire se peut ; par sélection et élevage de reines de choix, on arrive à en diminuer considérablement le nombre.

Chacun sait que la ruche qui a essaimé est perdue pour la récolte, aussi doit-on chercher à en tirer parti au mieux. Pour le débutant qui ne peut, faute de pratique et de connaissances, faire de l'élevage de reines, la ruche qui a essaimé doit lui permettre de peupler deux ruchettes à 5 ou 6 cadres qui seront de précieuses réserves pour le printemps. Voici comment pratiquer : mettre les ruchettes, une de chaque côté de la souche, trou de vol en arrière. Chacune d'elles contiendra un rayon bâti, si possible avec quelque provision, une cire gaufrée et une partition. Les ruchettes ainsi préparées, on prendra dans la ruche et placera entre le rayon bâti et la cire deux cadres avec toute leur population (1 avec couvain et alvéoles royaux, si possible

2 alvéoles, et 1 sans couvain) ; on secouera encore dans la ruchette les abeilles d'un autre cadre. La ruchette est formée, il n'y a plus qu'à mettre un nourrisseur et recouvrir. Le trou de vol reste ouvert et permet le passage d'une abeille. La formation des ruchettes se fera si possible à midi, moment où les butineuses sont aux champs, et chaque soir on donnera 1 dl. de sirop. Les butineuses qui se trouvent dans la ruchette la quittent et retournent à la souche ; c'est la raison pour laquelle on doit mettre une belle population dans chaque nucleus. Au cours de l'été, il sera aisé de compléter le nombre des rayons au fur et à mesure du développement de la population.

Mon cher débutant, exercez-vous, avec ce procédé très simple, à former des nuclei ; plus tard, quand vous aurez de la pratique, élevez des reines selon l'un des procédés modernes, vous y trouverez gain pour votre rucher et l'une des plus grandes satisfactions que peut procurer l'apiculture.

Gingins, 17 avril 1954. M. SOAVI.

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Caractères et conséquences de la consanguinité

Conférence faite au Rosenberg, le 26 avril 1953
par le Dr W. Fyg, du Liebefeld
traduit par *P. Zimmermann*
(suite et fin)

Je voudrais expliquer ce phénomène en prenant comme exemple une maladie héréditaire récessive (voir fig. 4) : surdité-mutisme ou épilepsie. Un homme malade homozygote (1) qui porte en lui le facteur héréditaire de la maladie récessive (aa) épouse une femme (2) qui, par rapport à la maladie de son mari, est saine (AA). Les descendants de cette union (3-6) sont tous hétérozygotes car ils possèdent deux facteurs différents (Aa) : l'un provenant du père (a) qui est un facteur récessif de la maladie, l'autre de la mère (A) qui est un facteur de bonne santé. Comme ce dernier facteur domine le facteur maladie, tous les descendants seront d'apparence saine mais chacun est porteur du gène de la maladie. Une fille (3) issue de cette union épouse un homme sain (7) d'où la descendance L I. De même un fils (6) épouse une femme saine (8) d'où la descendance L II. Les deux descendances L I et L II (9-12 et 13-16) seront en apparence saine. En réalité, il n'y a qu'une partie de la descendance qui est réellement saine (9, 11, 14, 16), l'autre partie étant porteuse du facteur malade (10, 12, 13, 15). Maintenant, supposons qu'il y ait mariage entre les deux descendances L I et L II, c'est-à-dire entre les enfants des frères et sœurs. Que va-t-il se